Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le 15/09/2026
ID : 045-214501595-20260910-2026_D_31-DE

République Française
Département LOIRET
Commune de Grangermont

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
À l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le : 15/09/2026
Et
Publication ou notification du : 15/09/2026

L'an 2026, le 10 septembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Grangermont s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, le Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/09/2026.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, Mme HINAULT Morgane, M. GOFFINET Yan, Mme MORLON Laurence, M. GELLY Vincent, Mme ROUSSEAU Marie-Françoise, Mme MOREL Béatrice, M. PERRIOT Benjamin, M. BARREAU Jacky, Mme CARRIÈRE Florence.

A été nommé secrétaire : Mme Marie-Françoise ROUSSEAU

N° 2026_D_31

DÉSIGNATION REPRESENTANT COPIL NATURA 2000

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Environnement, et notamment son article L. 414-2,
Vu la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi 3DS,

Considérant que le comité de pilotage du site FR2400523 « Vallée de l'Essonne et vallons voisins » se réunira prochainement et qu'il convient pour la commune d'y être valablement représentée par un membre titulaire et un membre suppléant ;
Considérant que cette désignation permet de participer aux votes et de porter l'action de la commune au sein de cette instance environnementale locale ;

Le Maire propose de désigner :
- En tant que titulaire : Marie-Françoise ROUSSEAU
- En tant que suppléant : Yan GOFFINET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DÉSIGNE**, pour siéger au sein du comité de pilotage du site FR2400523 « Vallée de l'Essonne et vallons voisins » :
 - En tant que titulaire : Marie-Françoise ROUSSEAU
 - En tant que suppléant : Yan GOFFINET
- **AUTORISE** Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.
- **CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le 15/09/2026
ID : 045-214501595-20260910-2026_D_31-DE

République Française
Département LOIRET
Commune de Grangermont

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, 10/09/2026
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET

MAIRIE DE GRANGERMONT - 45390 -

Le Secrétaire de séance
Marie-Françoise ROUSSEAU